

# REGLEMENT CONCOURS Maisons décorées de Noël

## ARTICLE 1 : PARTICIPATION ET INSCRIPTION

Peuvent s'inscrire au concours, tous les habitants, commerces et services de Turckheim.

**La participation au concours se fait par inscription avant le 21 novembre 2021** soit :

- \* en complétant le formulaire joint et en le déposant en mairie ou en le transmettant à l'adresse mail suivante : [mairie.beringer@vialis.net](mailto:mairie.beringer@vialis.net)
- \* par téléphone au 03 89 27 61 57 – Mme Virginie BERINGER

## ARTICLE 2 : CATEGORIES

### Particuliers :

1<sup>ère</sup> catégorie : fenêtres et balcons ; 2<sup>ème</sup> catégorie : maisons avec jardin

### Commerces, hôtels et restaurants :

1<sup>ère</sup> catégorie : vitrines ; 2<sup>ème</sup> maisons avec vitrines

## ARTICLE 3 : CRITERES

Ne seront retenues que les **décorations bien visibles de la rue** et contribuant aux efforts de valorisation du patrimoine et des illuminations de Noël. La notation sera fonction :

- \* de la **densité, de répartition et de l'intégration** des décors à la façade et à leur environnement,
- \* du **style de décoration** (*choix des couleurs et des décors en harmonie avec le thème du Noël traditionnel alsacien repris dans des décorations de la Ville*),
- \* de la **qualité des éclairages**

## ARTICLE 4 : PERIODE

Les décorations doivent être en place du vendredi 26 novembre 2021 au 10 janvier 2022.

## ARTICLE 5 : JURY

Le jury est composé des membres de la Commission des maisons fleuries, des collaborateurs du Service des Espaces Verts et de personnes extérieures. Le jury notera toutes les décorations lors de son passage qui s'effectuera le 2 décembre 2021. Ses décisions ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

## ARTICLE 6 : PALMARES ET PRIX

Le classement définitif et la répartition des prix seront déterminés à la mi-décembre et présentés lors d'une cérémonie de remise des prix.

Les prix décernés seront :

- \* pour les particuliers : des bons d'achat chez les commerçants, restaurateurs et viticulteurs de Turckheim
- \* pour les professionnels il s'agira d'une dotation de géraniums pour la saison estivale.

## BULLETIN d'INSCRIPTION – Noël 2021



NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**CATEGORIE** : *cochez la catégorie souhaitée*

**Particulier** :  Fenêtre et balcon  Maison avec jardin

**Professionnel** :  Vitrine  Maison avec vitrine

### RETOUR DU BULLETIN DE PARTICIPATION

**Mairie de Turckheim** : rue du Conseil / **Courriel** : [mairie.beringer@vialis.net](mailto:mairie.beringer@vialis.net)  
**Inscription possible par téléphone** : 03 89 27 61 57 – Mme BERINGER